Image not found or type unknown

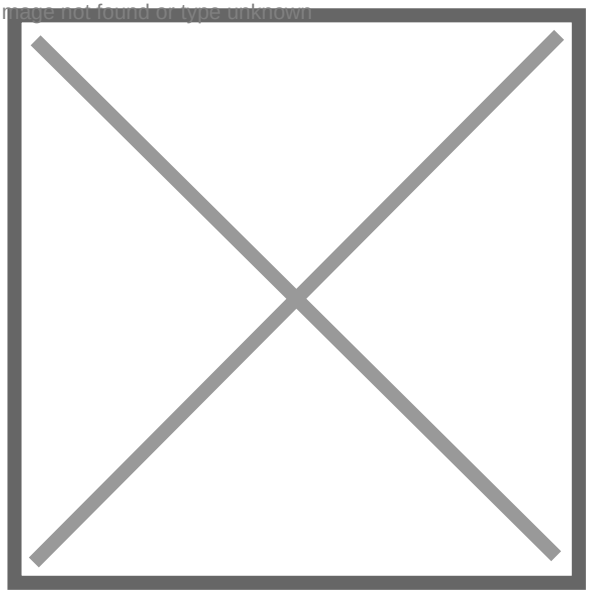

Aide litige avec magasin... poursuites

Par **namor**, le **01/01/2008** à **13:54**

Ma compagne a payé 3000€ cela fait 1 an les fenetres et la pose chez une grande enseigne du bricolage (XY).

Depuis rien de fait correctement par le magasin XY:

- 3 fois les mesures ont été mal prises
- 3 fois le magasin a tenté de les installer
- la dernière tentative le poseur (sous-traitant du magasin XY) a tenté de poser sans que les fenetres soient aux bonnes mesures sans nous prévenir du probleme. Ce qui a engendré des dégats importants sur la facade et les murs intérieurs.

J'ai réalisé touets les relances auprès du magasin XY sans succés. Le magasin XY nous a envoyé une proposition de réaliser les travaux à la seule condition que nous désistions de toute action en justice!

Ce que nous avons refusé puisque nous n'aurions plus aucun recours.

Mon amie est au chomage et ne compte que sur les loyers pour survivre (800€ de loyer + charges)

Le montant payé pour la pose des fenetres auprès du magasin ZY est de 3000€

J'ai toujours envoyé des LRAR pour relancer le magasin ZY eux n'ont jamais écrit sauf pour proposer ce que nous ne pouvons accepter (voir ci-dessus).

Le magasin XY avait proposé verbalement :

- de réaliser les travaux dans les règles de l'art
- de réparer les dégats lors de la précedente tentative de pose
- de payer 1043 € de forfait d'indemnisation pour les loyers non obtenus.

J'ai reconfirmé cette conversation par LRAR immédiatement sans que LM ne réponde quoi que ce soit...

Maintenant ils font pourir la situation alors que le préjudice de mon amie empire.

Voici les questions:
- Le TGI est il compétent pour cette affaire?
- Ma compagne au chomage peut elle bénéficier d'une aide juridictionnelle?
- Sinon peut on se défendre soit même sans etre spécialiste juste avec les pièces du dossier (LRAR, contrat...)
- Doit on faire un constat d'huissier pour prouver les dégaradations et authentifier des photos + prouver que le logement ne peut etre loué en l'état?
- Quels sont les délais de justice?
- Y a t'il moyen d'accélerer les délais?
- Quel conseil me donnait vous? Ma compagne est dépressive et se sent perdue devant son problème.
- Pensez vous que le Tribunal fera payer des dommages et interets pour les dommages concernat les travaux et surtout pour les loyers qui sont le seul moyen de subsistance de mon amie?

Merci de votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés